

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.

Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.

Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.

Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.

A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 63

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Martine REMBERT-MANTELET, Christophe BERTUCAT, Jérôme GODARD, Sandrine CLAVIERES ne prennent pas part au vote.

La Ville a reçu diverses demandes de subventions exceptionnelles pour lesquelles une somme de 69 600 € est inscrite en décision modificative.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante :

ASSOCIATION DE COORDINATION DE L'UNION SPORTIVE DES ECOLES PRIMAIRES DE CLERMONT-FERRAND	2 700 €
Cette association organise la 7 ^{ème} édition des Ascopiades les 24 et 25 septembre 2009 au Complexe Sportif des Cézeaux. IL s'agit d'un rendez-vous sportif scolaire qui s'installe durablement dans le paysage scolaire de début de rentrée. Des ateliers de découverte d'activités sportives sont proposés aux élèves de classes élémentaires. Plus de 800 enfants, encadrés par plus de 200 personnes (enseignants, accompagnateurs ETAPS, clubs clermontois) ont participé à l'édition 2008. L'objectif est également de montrer le respect des règles de la discipline et la vie collective inter-classe. Subvention obtenue en 2008 : 2 700 €	
COMITE DEPARTEMENTAL DU PUY DE DOME DE LA FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL	2 000 €
Le Comité organise sa traditionnelle Montée du Puy de -Dôme le samedi 20 juin 2009. Le départ est prévu place de Jaude, l'arrivée au sommet du Puy de Dôme, ce qui représente une distance de 13,9 km. Subvention obtenue en 2008 : 2 000 €	
COMITE DEPARTEMENTAL DU PUY DE DOME DE LA FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL ET - SECOURS POPULAIRE	2 000 €
Ces associations ont organisé un marathon sur les communes de Clermont-Ferrand, Lempdes, Malintrat et Gerzat. Le but de ce marathon est de soutenir l'accès aux vacances pour les enfants en difficultés sur l'agglomération clermontoise et de permettre aux marathoniens d'associer défi personnel et engagement solidaire. Clermont Communauté a mis à disposition le stade Gabriel Montpied pour le départ. Par ailleurs, le Service Politique de la Ville subventionne directement le Secours Populaire pour les oubliés des vacances, pour un montant de 15 000 €. Le budget, tel qu'il est proposé paraît démesuré par rapport à ce marathon qui se veut convivial : publicité et communication pour 5 000 €, maillots pour 3 000 € et repas pour 5 000 €.	
LE VOLANT DES DOMES	1 400 €
Ce club organise un tournoi de badminton en partenariat avec le CUC la dernière semaine de juin 2009 au complexe des Cézeaux et au gymnase du CUC.	
FOYER SOCIO-EDUCATIF DU LYCEE AMBROISE BRUGIERE	1 200 €
Les élèves de cette association ont participé aux championnats de France de futsal à Lac Madine (Meuse) du 11 au 14 mai et de rugby à Toulouges (Pyrénées Orientales) du 18 au 20 mai 2009. Subvention obtenue en 2008 : 1 200 € (basket et foot)	
COMITE DEPARTEMENTAL DU PUY DE DOME DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE	2 500 €
Le Comité Départemental de Montagne et Escalade organise la première manche de la Coupe de France d'Escalade de Blocs de la saison 2009 – 2010 les 26 et 27 septembre 2009 sur la place de Jaude. Par ailleurs, il organise des journées découvertes de l'escalade du 23 au 25 septembre dans le but de faire découvrir ce sport aux public puydômois. Subvention obtenue en 2008	
OFFICE MUNICIPAL DU SPORT	
L'Office Municipal du Sport sollicite la Ville pour l'organisation de 3 manifestations :	
1° Transrollers le 16 mai 2009	500 €
Cette manifestation a été organisée avec le concours de l'Association de Patinage à Roulettes de Clermont-Ferrand dans le cadre des fêtes de Montferrand. Les participants ont emprunté un parcours sécurisé qui part du stade Philippe-Marcombes jusqu'à la place Poly. L'Office coordonne l'organisation, assure son bon fonctionnement et couvre les risques de responsabilité civile. Subvention obtenue en 2008 : 500 €	

2° Courses scolaires de Courir à Clermont – 5 juin 2009	800 €
Des courses sont organisées pour les jeunes nés entre 1996 et 2000 en ouverture des courses adultes. L'Office a doté ces épreuves de challenges pour les écoles clermontoises et les collèges puydômois afin d'offrir du matériel sportif aux établissements vainqueurs. Subvention obtenue en 2008 : 500 €	
3° Forum A Tous Sport – septembre 2009	1 500 €
Cette 7 ^{ème} édition, organisée au Complexe Sportif des Cézeaux, permet aux associations clermontoises de présenter leurs activités et de rencontrer leurs futurs adhérents. Ce forum connaît un succès grandissant chaque année. Subvention obtenue en 2008 : 1 500 €	
CLERMONT AUVERGNE JUDO	3 000 €
Cette association organise un tournoi de niveau européen en début de saison les 10 et 11 octobre 2009 au nouveau dojo de Ceyrat. Plus de 550 compétiteurs sont attendus. Subvention obtenue en 2008 : 3 500 €	
STADE CLERMONTOIS OMNISPORTS	33 000 €
Le Stade Clermontois Omnisports poursuit la mise en place du projet sportif s'articulant autour d'une meilleure qualité d'éducation pour les écoles de sports, un accompagnement renforcé pour les athlètes, la montée en N1 de l'équipe Boulistes, l'ouverture sur la pratique sportive de loisirs, une maîtrise des différentes manifestations annuelles.	
HOCKEY CLERMONT COMMUNAUTE AUVERGNE	19 000 €
Ce club de hockey sollicite la Ville de Clermont-Ferrand pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle pour terminer la saison 2008 – 2009 de son école de Hockey.	
STADE CLERMONTOIS BASKET AUVERGNE – SASP	200 000 €
La SASP en charge du Centre de Formation, accueille de jeunes espoirs du basket, âgés de 16 à 18 ans environ. Ils sont détectés lors de journées sélectives qui ont lieu en avril ou mai. Lorsqu'ils sont sélectionnés, ils sont pris en charge par le Centre de Formation : logement, nourriture, suivi médical. Les entraînements ont lieu tous les jours à la Maison des Sports, avec des encadrants diplômés. Certains d'entre eux, parmi les meilleurs, ont pu jouer avec l'équipe de Pro A. Afin de poursuivre ses missions d'intérêt général, la SASP sollicite une avance de 200 000 € sur la saison 2009 – 2010. Une somme de 200 000 € est proposée en décision modificative n° 1.	

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2009
Le Maire,
Pour la Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE